

Projet d'extension de la réserve naturelle nationale  
du marais et de la baie d'Yves

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête publique

Monsieur le Maire de la commune d'Yves

certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du 3 novembre 2021 au 16 décembre 2021 inclus.

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : Yves

le 04/01/2021

M. Didier ROBLIN

Maire.



Ce certificat est à renvoyer à la préfecture de la Charente-Maritime  
à l'issue de l'enquête publique